

Le Congrès régional belge

Le Congrès des Sections belges aura lieu à Bruxelles les 25 et 26 décembre prochains, avec l'ordre du jour suivant :

[|Séance du 25 décembre.|]

Le matin, réception des délégués et vérification de leurs mandats.

L'après-midi : 1° Vérification des comptes ; 2° Décision à prendre relativement à la situation du journal *l'Internationale*, organe des Sections belges ; 3° Discussion sur le mode de votation ; 4° Réorganisation du Conseil fédéral sur de nouvelles bases, plus conformes aux principes fédéralistes.

[|Séances du 26 décembre.|]

1° Discussion sur l'organisation des Congrès nationaux et internationaux, au point de vue de l'autonomie des groupes et des fédérations ; 2° Discussion sur la proposition de supprimer le Conseil général.

Comme on le voit, cet ordre du jour contient plusieurs points d'une extrême importance, et les délibérations des délégués des ouvriers belges présenteront un vif intérêt pour tous ceux qui ont à cœur le développement et la réorganisation de l'Internationale.